



CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET D'UTILISATION DU PASS ARDECHE 2017

PREAMBULE

Les présentes conditions générales de vente et d'utilisation sont opposables à chaque acheteur de la Carte pass Ardèche.

L'association Ardèche Loisirs et Patrimoine ci-après dénommée ALP ayant siège 4 cours du Palais 07000 PRIVAS France Email : cartepassardecche@gmail.com, SIRET n°49095780000017, dans le cadre de sa mission de développement du tourisme dans le département de l'Ardèche a notamment pour rôle de participer à la promotion touristique des membres adhérents à l'association.

ALP a, ainsi en qualité de porteuse de nouveaux supports destinés à valoriser l'offre touristique, développé la Carte pass Ardèche. L'engagement d'ALP se double d'une volonté de qualité de service et d'accueil en assurant au client une information la plus complète possible avant, pendant et une évaluation de sa satisfaction après son séjour.

Les conditions générales de vente et d'utilisation sont accessibles à tout moment sur le site internet www.visites-ardeche.com, via un lien dénommé «conditions générales de vente et d'utilisation».

ARTICLE 1 – DESCRIPTIF

La Carte pass Ardèche vise à faciliter la découverte du département par les touristes. La Carte pass Ardèche est un passeport électronique qui se présente sous forme d'une carte prépayée, plastifiée, numérotée et équipée de la technologie NFC (sans contact). Elle offre un droit d'accès unique, valable pour un adulte à un ensemble de sites touristiques dont la liste figure dans le flyer d'accompagnement ou consultable sur le site internet www.visites-ardeche.com et dans la limite des conditions définies dans les présentes. La Carte pass Ardèche est strictement personnelle et nominative. En conséquence, elle ne peut être cédée ou remise à un tiers. La Carte pass Ardèche est réservée à une clientèle individuelle.

ARTICLE 2 – OBJET

Les présentes conditions générales de vente et d'utilisation ont pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le cadre de l'utilisation de la Carte pass Ardèche. Préalablement à toute commande, le client s'engage à prendre connaissance des présentes conditions générales de vente et d'utilisation de la Carte pass Ardèche et à les accepter sans réserve.

Certaines prestations de visite ou activités proposées peuvent également comporter des conditions spécifiques à l'organisateur ou au site partenaire concerné. En conséquence, les présentes ne concernent que les conditions d'utilisation de la Carte pass Ardèche et non les conditions particulières des prestations de visites elles-mêmes.

Les présentes conditions générales de vente et d'utilisation viennent compléter les conditions générales de vente du partenaire vendeur. La commande du client est régie par les conditions générales de vente du partenaire vendeur en vigueur au jour de la passation de la commande. En conséquence, le fait de passer commande, implique l'adhésion entière et sans réserve du client aux conditions générales de vente du partenaire vendeur et aux conditions générales de vente et d'utilisation de la Carte pass Ardèche.

ARTICLE 3 – CHAMP ET DUREE D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de vente et d'utilisation s'appliquent à compter de leur acceptation et jusqu'à la date d'expiration de la Carte pass Ardèche comme définie dans les présentes.

ARTICLE 4 - OPPOSABILITE DES CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION

La version des conditions générales de vente et d'utilisation opposable au client est celle acceptée par le client au moment de la commande. Le client peut accéder aux conditions générales de vente et d'utilisation archivées en faisant la demande par courrier électronique à l'adresse suivante : cartepassardeche@gmail.com. La version des conditions générales de vente et d'utilisation en ligne sur www.visites-ardeche.com prévalent sur toute version imprimée de date antérieure. Les conditions générales de vente et d'utilisation sont susceptibles d'être modifiées ou supprimées à tout moment. Toute mise à jour suite à modification des conditions générales de vente et d'utilisation sera portée à la connaissance du partenaire vendeur dans les meilleurs délais par ALP. La diffusion par ALP de toute nouvelle version des conditions générales de vente et d'utilisation annule et remplace les précédentes. Les présentes conditions générales de vente et d'utilisation sont proposées en langue française.

ARTICLE 5 – ACHAT COMPTOIR ET VENTE EN LIGNE

L'achat de la Carte pass Ardèche ne peut s'effectuer qu'auprès d'un point de vente identifié comme partenaire et autorisé contractuellement par ALP à le commercialiser. Les informations et données personnelles relatives au détenteur de la Carte pass Ardèche sont nécessaires au bon traitement de la commande par le vendeur. A défaut, la commande ne pourra aboutir. Le fait d'acquérir la Carte pass Ardèche implique l'adhésion entière et sans réserve du client aux conditions générales de vente du partenaire vendeur et aux conditions générales de vente et d'utilisation de la Carte pass Ardèche. Le règlement de l'achat vaut acceptation des conditions générales de vente et d'utilisation et validation de la commande.

Toute commande en ligne suppose l'adhésion sans restriction ni réserve du client aux présentes conditions générales de vente et d'utilisation. Les descriptions et photographies des prestations référencées sur www.visites-ardeche.com ont pour unique objet d'évoquer le prestataire choisi et n'ont qu'une valeur indicative et de donner un aperçu de la catégorie ou du niveau de standing d'une prestation. Si le client ne s'estime pas suffisamment informé sur les caractéristiques des prestations qu'il souhaite commander, il peut préalablement à toute passation de commande, solliciter des informations complémentaires sur ces prestations auprès de chaque prestataire. En passant commande, le client reconnaît implicitement avoir obtenu toutes les informations souhaitées sur la nature et les caractéristiques des prestations commandées.

ALP s'engage à confirmer au client, par écrit électronique au plus tard avant le début des prestations commandées, les conditions et les modalités d'exercice du droit de rétractation dont il bénéficie, l'adresse à laquelle il peut présenter ses réclamations et les conditions relatives aux garanties commerciales dont il bénéficie, cette confirmation étant réalisée par l'envoi d'un lien vers les présentes conditions générales de vente et d'utilisation qui contiennent tous ces éléments. Pour retirer la Carte pass Ardèche, il est nécessaire de présenter la confirmation de réservation munie d'une pièce d'identité à l'accueil du premier site visité.

Les dispositions légales relatives à la vente à distance prévues dans le Code de la consommation prévoient que le droit de rétractation n'est pas applicable aux prestations touristiques (article L 121-20-4 de code de la consommation). Ainsi, pour toute commande de prestation de service effectuée auprès d'ALP, vous ne bénéficiez d'aucun droit de rétractation.

ARTICLE 6 – PRIX

La Carte pass Ardèche est proposée à un prix forfaitaire, unique et définitif en Euros, TVA incluses de :

31 Euros TTC pour la carte 3 jours (72h)

39 Euros TTC pour la carte 6 jours (144h)

79 Euros TTC pour la carte annuelle (365 jours)

par l'ensemble des vendeurs identifiés comme partenaires. Les tarifs ne tiennent pas compte des frais d'envoi en France Métropolitaine, Europe et reste du monde.

Le prix inclut l'entrée pour 1 adulte parmi les sites partenaires et dans les conditions décrites sur les supports d'information. Le prix inclut la remise de la carte plastifiée numérotée et le flyer dans lequel sont mentionnés les sites partenaires de la Carte pass Ardèche. Le prix de la Carte pass Ardèche n'inclut pas les éventuels frais supplémentaires liés aux frais de traitement et d'expédition facturés par le partenaire vendeur. Le prix de la Carte pass Ardèche n'inclut pas automatiquement l'accès aux

expositions temporaires et animations spécifiques des sites partenaires. Il est impératif de se renseigner auprès de chaque prestataire.

La Carte pass Ardèche ne peut être revendue à un prix différent de celui défini par ALP et précisé sur les supports de communication. Pour les offres promotionnelles, ALP peut être amenée à proposer des offres promotionnelles exceptionnelles.

Toutes les commandes quelle que soit leur origine sont payables en euros. Les modes de paiement acceptés sont ceux du partenaire vendeur. La Carte pass Ardèche demeure la propriété d'ALP jusqu'à l'encaissement complet et définitif du prix par le partenaire vendeur.

ARTICLE 7 - ANNULATION / MODIFICATION

Pour les réservations de tout type de Carte pass Ardèche, en cas d'annulation totale ou partielle par le client, l'association ALP appliquera de plein droit au client des pénalités, dans les conditions ci-après fixées : les Cartes pass Ardèche sont non annulables, non remboursables et non échangeables. Toute annulation, modification ou échange entraînera automatiquement une facturation d'une pénalité de 100% du montant de la réservation.

ALP se réserve le droit d'annuler toute réservation en cas de forces majeures. Il en sera notamment ainsi en matière de conditions climatiques (intempéries, tempêtes...), des conditions hydrologiques (crues, inondations...) et géographiques. En cas d'obligation par les prestataires d'annuler les visites avant que le client ait pu commencer l'activité, un report de l'activité pourra être proposé au client.

ARTICLE 8 - LITIGES / RECLAMATIONS

Toute réclamation relative à la Carte pass Ardèche doit être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception à l'association Ardèche Loisirs et Patrimoine, dans les 10 jours suivant la date de réalisation de la prestation, à l'adresse suivante : Association Ardèche Loisirs et Patrimoine 4 cours du Palais 07000 PRIVAS France Email : cartepassardeche@gmail.com. A défaut, aucune réclamation ne sera admise par l'association Ardèche Loisirs et Patrimoine. En cas de réclamation, les parties tenteront de trouver un accord amiable. En cas de litiges, les Conditions Générales sont soumises au droit français. Tout litige relatif à leur interprétation et/ou à leur exécution relève des Tribunaux français.

ARTICLE 9 - DONNEES PERSONNELLES

Le site Internet et la plateforme en ligne de l'association Ardèche Loisirs et Patrimoine ont fait l'objet d'une déclaration à la CNIL. En application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez des droits d'opposition (art.26 de la loi), d'accès (art. 34 à 38 de la loi) et de rectification (art. 36 de la loi) des données vous concernant. Pour l'exercer il lui suffit de s'adresser à Association Ardèche Loisirs et Patrimoine 4 cours du Palais 07000 PRIVAS France Email : cartepassardeche@gmail.com. Ainsi vous pouvez exiger que soient rectifiées, complétées, clarifiées, mises à jour ou effacées les informations vous concernant qui sont inexactes, incomplètes, équivoques, périmées ou dont la collecte ou l'utilisation, la communication ou la conservation est interdite. Nous nous engageons à prendre toutes précautions afin de préserver la sécurité de ces informations et notamment empêcher qu'elles ne soient déformées, endommagées ou communiquées à des tiers.

Conformément à l'article 32 de la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée par la loi 2004-801 du 6 août 2004, les informations indispensables pour traiter et exécuter les commandes, sont signalées par un astérisque dans les pages du site de l'association Ardèche Loisirs et Patrimoine. Les autres demandes d'informations appelant une réponse facultative, ou les informations relatives à l'intérêt de l'Utilisateur pour les offres susceptibles de lui être adressées sont destinées à mieux le connaître ainsi qu'à améliorer les services qui lui sont proposés. Tous nos salariés, sous-traitants et tiers autorisés qui ont accès aux données ou associés à leur traitement sont tenus de respecter la confidentialité des données personnelles des visiteurs, clients ou prospects. Sauf stipulation contraire directement mentionnée sur le formulaire de saisie des données, les informations nominatives sont exclusivement collectées pour un usage interne à l'association Ardèche Loisirs et Patrimoine, non commercial, et elles ne pourront faire l'objet d'aucune transmission à des tiers. La survenance d'un impayé au motif d'une utilisation frauduleuse d'une carte bancaire entraînera l'inscription des coordonnées en rapport avec la

commande de l'Utilisateur qui est à l'origine de cet impayé au sein d'un fichier incident de paiement mis en œuvre par l'assureur et placé sous sa responsabilité.

ARTICLE 10 – CONDITIONS D'ACCES AUX SITES PARTENAIRES

La Carte pass Ardèche comprend un nombre défini de prestations prépayées et dématérialisées donnant chacun accès à une visite libre parmi les sites partenaires, dans la limite des conditions décrites dans les supports d'information. Chaque prestation inclut l'entrée pour 1 adulte. La Carte pass Ardèche ne donne droit qu'à une seule entrée par site durant toute la validité de la carte. Préalablement à chaque visite, le détenteur présente obligatoirement la carte plastifiée de la Carte pass Ardèche pour valider son accès auprès du site partenaire concerné. La Carte pass Ardèche est strictement personnelle et nominative. En conséquence, elle ne peut être cédée ou remise à un tiers. Le site partenaire est en droit de demander la présentation d'une pièce d'identité avec photo au détenteur de la Carte pass Ardèche. Le porteur de la pièce d'identité devra correspondre au nom attribué par le vendeur au moment de la commande et associé au numéro de la Carte pass Ardèche. La liste exhaustive des sites partenaires est consultable sur les supports d'information mis à la disposition du client. La Carte pass Ardèche ne constitue pas un billet coupe-file. La Carte pass Ardèche n'inclut ni la disponibilité (réservation) ni l'accès aux éventuelles animations proposées par les sites.

ARTICLE 11 – MODALITES D'UTILISATION

Lors de l'achat, le partenaire vendeur recueille les données nécessaires pour attribuer la carte à un détenteur et valider la Carte pass Ardèche. A compter de sa validation, la Carte pass Ardèche peut être activée dans un premier site partenaire. La validation d'une entrée dans un site partenaire au moyen de la Carte pass Ardèche, nommée « consommation de prestation », est obligatoire. A compter de la première validation d'une prestation dans un site partenaire, la Carte pass Ardèche est valable pour 3 jours consécutifs (72h), pour 6 jours consécutifs (144h) et à l'année pour 365 jours consécutifs selon la formule choisie. La Carte pass Ardèche validée pourra être activée pour la première fois dans un site partenaire au plus tard le dernier jour de l'opération de l'année en cours, soit le 31 décembre de l'année en cours.

En cas de non consommation de tout ou partie des prestations inclus dans la Carte pass Ardèche, selon les échéances décrites ci-dessus, aucun frais de quelque nature que ce soit, ne pourra être réclamé à titre de remboursement ou de dédommagement. Les horaires d'ouverture de chaque site partenaire sont sous la responsabilité du site lui-même et sont indiqués sur les sites internet des prestataires ainsi que sur les documents individuels. Pour l'accès aux expositions temporaires présentées dans les musées partenaires et les visites-conférences et ateliers parfois organisés dans les musées, il est nécessaire de se renseigner auprès du prestataire concerné.

Les horaires étant sujets à modification, merci de vérifier auprès de chaque prestataire (Les informations mentionnées dans document correspondent aux informations communiquées au moment de l'édition du document. ALP n'est pas responsable des éventuelles modifications). Les fermetures (grèves, jours fériés...) et gratuités exceptionnelles qui pourraient intervenir dans les établissements accessibles avec la Carte pass Ardèche n'entraîneront, ni le prolongement de la durée des cartes, ni le remboursement d'une ou plusieurs journées. En cas de vol ou de perte, la Carte pass Ardèche ne peut être remboursée.

ARTICLE 12 – POINTS DE VENTE OFFICIELS DU PASS ARDECHE

SITES TOURISTIQUES

1. Musée des Papeteries Canson et Montgolfier
2. Le Train de l'Ardèche
3. La Cité du Chocolat Valrhona
4. École du Vent
5. L'Arche des Métiers
6. La maison du bijou
7. Jardin des Trains Ardéchois
8. Ardelaine
9. Ferme de Bourlatier
10. Écomusée du Moulinage
11. Maison Champanhet
12. Abbatale Sainte Marie de Cruas
13. Parc animalier de Lussas
14. Domaine Olivier de Serres
15. Musée de la résistance et de la déportation en Ardèche
16. Château de Vogüé
17. Muséum de l'Ardèche
18. Terra Cabra
19. Musée de la Châtaigneraie
20. Mas Daudet
21. Néovinum - Vignerons Ardéchois
22. Ver à soie Musée-Magnanerie
23. Caverne du Pont d'Arc
24. Musée de la lavande distillerie
25. Aven Marzal
26. Château des Roure
27. Grotte de la Madeleine
28. Grotte de St-Marcel d'Ardèche
29. Grand site de l'Aven d'Ornac

OFFICES DE TOURISME

1. Office de tourisme Du Rhône Aux Gorges de l'Ardèche :
2. Bureau de BOURG ST ANDEOL
3. Bureau de VIVIERS
4. Bureau de ST MARTIN D'ARDECHE
5. Bureau de LARNAS

6. Office de tourisme de Berg et Coiron MIRABEL
7. Office de tourisme du Val de Ligne LARGENTIERE

8. Office de tourisme Cévennes d'Ardèche :
9. Bureau de JOYEUSE
10. Bureau de LES VANS

11. Office de tourisme Destination Pont d'Arc Ardèche :
12. Bureau de VALLON PONT D'ARC
13. Bureau de RUOMS
14. Bureau de VOGUE

15. Office de tourisme du Pays d'Aubenas/Vals/Antraigues :
16. Bureau de AUBENAS
17. Bureau de VALS LES BAINS
18. Bureau de ANTRAIQUES

19. Office de tourisme Ardèche Rhône Coiron :
20. Bureau de CRUAS
21. Bureau de LE TEIL
22. Bureau de ALBA LA ROMAINE

23. Office de tourisme des Sources et Volcans d'Ardèche :
24. Bureau de NEYRAC LES BAINS
25. Bureau de JAUJAC
26. Bureau de THUEYTS

27. Office de tourisme du Pays de LAMASTRE
28. Bureau de DESAIGNES

29. Office de tourisme Val Eyrieux :
30. Bureau de LE CHEYLARD
31. Bureau de ST PIERREVILLE
32. Bureau de ST AGREVE
33. Bureau de ST MARTIN DE VALAMAS

34. Office de tourisme Privas Centre Ardèche :
35. Bureau de PRIVAS
36. Bureau de LA VOULTE SUR RHONE
37. Bureau de VERNOUX

38. Office de tourisme Rhône Crussol Tourisme :
39. Bureau de ST PERAY
40. Bureau de ALBOUSSIÈRE

41. Office de tourisme Ardèche Grand Air :
42. Bureau de ANNONAY
43. Bureau de SERRIÈRES

44. Office de tourisme du Pays de ST FELICIEN

45. Office de tourisme du Pays Hermitage Tournonais :
46. Bureau de TOURNON SUR RHONE
47. Bureau de TAIN L'HERMITAGE